

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTERE DE LA JUSTICE
CABINET DU MINISTRE**

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/1317 DU 01/08/2014
PORTANT NOMINATION A TITRE PROVISOIRE ET AFFECTATION D'UN
MAGISTRAT DU MINISTERE PUBLIC**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats tel que modifié à ce jour ;

Vu le Décret n°100/178 du 08 décembre 2003 portant la Création du Centre de Formation Professionnelle de la Justice « CFPJ » ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice ;

Vu le dossier personnel et administratif de l'intéressé;

ORDONNE

Article 1 : Monsieur **NIJIMBERE Salvator** est nommé Magistrat des Juridictions Supérieures à Titre Provisoire et affecté au Parquet de la République de Bujumbura-Mairie en qualité de Substitut du Procureur, en remplacement de **NDAYISENGA Charles, Matricule 10201972 décédé** en date du 18/04/2013.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 01/08/2014

